

Réf: Dossier N° 076309

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PARC IVOIRE AUTOMOBILE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON BEL AIR
ATTIE, Lot 3443, Ilot 380

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARC IVOIRE AUTOMOBILE »

Objet : LOCATION ET VENTES DE VEHICULES ET DE PIECES DETACHEES

- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON BEL AIR
ATTIE, Lot 3443, Ilot 380

Dirigeant(s) : M KOUA KASSI NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00734 du 09/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04540/GTCA/RC/2022 du 09/02/2022

